Docusign Envelope ID: E4AAA7D7-7B9D-871D-81B8-E86520541D5C

dorsal
le service public du numérique en Limousin

N°971

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 15 octobre 2026

Objet : Délégation de signature du Président aux vice-présidents

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre, à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le six (06) octobre 2026, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix *Présents : 31 (dont 4 procurations) -111 voix* *Votants : **31 Pour** soit **111 voix***

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Région Nouvelle Aquitaine
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – VISIO	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2ème VP – procuration donnée à Mr Bost	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean François CHEVREUIL – 2 voix – PRESENTIEL	Conseiller Délégué Agglo Bassin Brive
Mr Jean-Marie MOULIN – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Laurent SARFATI- 2 voix – (suppléant de Mr Coutaud) – VISIO	Conseiller Communautaire Syndicat de la Diège
Mme Valérie SIMONET – 6 voix – procuration donnée à Mr Carcat	Présidente du Département de la Creuse
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3ème VP – procuration donnée à Mr Victor	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Henri LECLERE – 1 voix – procuration donnée à Mr Marty	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Thomas MARTY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Cyril VICTOR – 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Bastien PETIT-COULAUD– 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Sandrine MONTAGNE – 1 voix – VISIO	Conseillère comm CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Camille CARCAT – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mme Annick MORIZIO – 6 voix – (suppl de Mr Leblois) PRESENTIEL	Vice-Présidente Département de la Haute-Vienne
Mme Bernadette TROUBAT – 6 voix – (suppl de Mr Destruhaut) PRESENTIEL	Conseillère Départementale de la Haute-Vienne
Mr Jérôme FRAISSE – 2 voix (suppléant de Mme Kiss) VISIO	Conseiller Municipal de la Ville de Limoges
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – VISIO	Président CC Briance Combade
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Cédric BODAK – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux
Mr Alain JOUANNY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Alain PERABOUT– 1 voix – (suppléant de Mr Faucher) VISIO	Conseiller communautaire CC Noblat
Mr Jacques LACROIX – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin
Mr Jean-Bernard DOGNON – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Christophe BREUIL – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller Délégué CC du Pays de St Yrieix
Mr Philippe LACROIX – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC POL
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC PORTES VASSIVIERE
Mr Jean DU BOUCHERON – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Val de Vienne

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1ER VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Philippe VIDAU – 5ème VP – (et sa suppléante) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Serge PALLOT – (et son suppléant) – 2 voix	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mr Eric BELLOUIN – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Fabien MATHIEU – (et sa suppléante) – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Eric CISCARD – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrézien
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Etienne ROGER – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC V.E.M.
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Pierre PEYRAMAURE – (et sa suppléante) – 2 voix	Délégué Communautaire Syndicat de la Diège
Mr Samuel MOUTY – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué Communautaire Syndicat de la Diège
Mr Eric BODEAU – (et son suppléant) – 6 voix	Conseiller Départemental de la Creuse
Mr Jean-Paul CHAPUT – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Grand Sud
Mr Fabrice DELAPORTE – (et sa suppléante) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Etienne LEJEUNE– (et sa suppléante) – 1 voix	Président de la CC Pays Sostranien
Mr Benjamin BATTISTINI – (et sa suppléante) – 2 voix	Conseiller Municipal Ville de Limoges
Mr Charles COLAS – (et sa suppléante) – 2 voix	Conseiller Municipal Ville de Limoges
Mr Michel JANDAUD (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC ELAN
Mr Jean-Marie HORRY – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC ELAN
Mr Francis MARTIN – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Hervé BEAUDET– (et son suppléant) – 1 voix	Président CC POL

REÇU EN PREFECTURE
le 20/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258728658-20261015-CS127_D971-

Docusign Envelope ID: E4AAA7D7-7B9D-871D-81B8-E86520541D5C

dorsal
le service public du numérique en Limousin

N°971

Par délibération N°920 en date du 06 février 2025, une délégation de signature a été donnée aux vice-présidents.

Au vu du renouvellement du bureau en date du 02 juin 2026, il convient de modifier cette délégation de signature.

En référence à l'article 13.2.1 (alinéa 3) du règlement intérieur de DORSAL :

« En cas d'absence ou de tout autre empêchement, le Président est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1er vice-président ou par un autre vice-président dans l'ordre des nominations ou, à défaut de vice-présidents, par les autres membres du bureau dans l'ordre de leur élection. Ces dispositions ne font pas obstacle à la possibilité pour le Président d'assurer sa suppléance par une délégation de fonction consentie à un vice-président de son choix. »

En référence à l'article 13.2.2 (alinéa 5) du règlement intérieur de DORSAL :

« Les vice-présidents peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions du Président. »

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité du Syndicat, il convient de donner a minima délégation de signature à un ou plusieurs membres du bureau ;

Sur le même schéma que la délibération prise le 06 février 2025, en cas d'absence ou impossibilité du Président, il est proposé une délégation de signature aux vice-présidents, par secteur géographique et selon un ordre de priorité défini, pour les actes suivants :

- Délibérations
- Tout acte lié aux finances
- Tout acte lié aux marchés publics
- Conventions
- Contrats
- Courriers divers

Concernant la Corrèze :	Concernant la Creuse :	Concernant la Haute-Vienne :
1.François VINCENT, 1er VP	1. François VINCENT, 1er VP	1. François VINCENT, 1er VP
2.Hélène ROME, 2ème VP	2. Hélène FAIVRE, 3ème VP	2. Stéphane DESTRUHAUT, 4ème VP
3.Jean-François CHEVREUIL, 5ème VP	3. Camille CARCAT, 6ème VP	3. Jean-Marie HORRY, 7ème VP

Pour tout sujet lié au personnel et aux ressources humaines selon l'ordre de priorité défini comme suit :

1. François VINCENT, 1er vice-Président
2. Hélène ROME, 2ème vice-Présidente
3. Hélène FAIVRE, 3ème vice-Présidente
4. Stéphane DESTRUHAUT, 4ème vice-Président
5. Jean-François CHEVREUIL, 5ème vice-Président
6. Camille CARCAT, 6ème vice-Président
7. Jean-Marie HORRY, 7ème Vice-Président

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'approuver la nouvelle proposition de délégation de signature telle que détaillée ci-dessus ;**
- **d'autoriser le Président à signer les arrêtés correspondants.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

DocuSigned by:
F34FA9DD6D66472...

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 27/10/2026

REÇU EN PREFECTURE
le 20/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-087-258728658-20261015-CS127_D971-